



INTERCO

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PROJET DE LOI GUÉRINI

Pour la CFDT : il y a urgence sur les salaires !

À Paris
24 avril 2024

Concernant le projet de loi à venir la priorité, ce sont bien sûr les rémunérations.

La CFDT est consciente de la contrainte budgétaire mais elle constate également combien le manque d'attractivité et les trop nombreux postes vacants engendrent des risques pour celles et ceux qui tiennent bon. Car il ne suffit pas d'attirer, il faut aussi fidéliser. Et la fidélisation passe par les perspectives que les employeurs auront la capacité de donner aux agents : perspectives salariales (chantier ouvert en septembre 2021 dont la mise en œuvre piétine), perspectives d'évolution professionnelle, amélioration des conditions de travail et de son organisation, de prévention de l'usure professionnelle, meilleure prise en compte des aspirations individuelles dans des cadres collectifs, d'un véritable droit à la reconversion financé et à une seconde carrière.

Comment se satisfaire de ce qu'en 2023, plus de la moitié des agents publics soient éligibles à la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat. Et que dans la territoriale, de trop nombreux agents qui auraient pu y prétendre n'ont rien eu. Comment améliorer la qualité de l'emploi quand 37% des contractuels dans les collectivités sont à temps partiel, le plus souvent imposé ?

Quels moyens pour répondre aux défis des transformations écologique et numérique quand les agents bénéficient – inégalement – de moins de deux jours de formation professionnelle par an ? Aujourd'hui, le Gouvernement doit se saisir des problèmes de rémunérations, car nombreux sont celles et ceux qui n'ont rien eu ; de qualité de vie et des conditions de travail, car la relation au travail change et évolue au gré de la vie et des générations ; d'égalité professionnelle, car il ne suffit plus de corriger petit à petit les inégalités liées au genre.

La CFDT le redit : le projet de loi ne sera socialement acceptable qu'à condition de répondre aux enjeux prioritaires des agents dans le dialogue social.

SERVICE DE PRESSE

Tél : 01 56 41 52 52
mmennella@interco.cfdt.fr

Marie Mennella
Délégation CFDT au CNFPT